

COMITE DE DIRECTION

Réunion Plénière

Réunion du 06 décembre 2021

Président : M. Edouard DELAMOTTE

Présents: MMES. Patricia ARNOUX, Rosette GERMANO, Christine TASTAVIN, MM. Serge BESSI, Pascal BISTARELLI, Alain BROCHE, Claude COLOMBO, Gilles ERMANI, Geneviève EVRARD, Bernard JAMMES, Pierre LAFON, Julien LANDUCCI, Frédéric MINERVA, Francis MAGGI, Christian POMATTO, Georges ROMANO, François ROUSTAN, Patrick SCALA

Excusé: Dr Louis TIBONI

Assiste: M. Christophe DUPONT (CTD-DAP)

MODALITES DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'Appel à la Ligue Méditerranée de Football.

Ouverture de la séance à 18h00.

APPROBATION DES PV

Comité de Direction du 08/11/21 ; Bureau Exécutif du 22/11/21 ; Les Procès-Verbaux sont adoptés à l'unanimité.

FELICITATIONS

- Aux équipes du CANNET-ROCHEVILLE et de l'AS CANNES pour leur brillante qualification aux 32ème de finale de la Coupe de France où ils affronteront respectivement DIJON, pensionnaire de Ligue 2 et l'O. Marseille.
- A l'US CAP-D'AIL, qualifié pour le premier tour fédéral de la Coupe Gambardella.

COMMUNICATION DU PRESIDENT

Le Président, expose la courbe des licences comparativement aux deux dernières saisons.

DISTRICT DE LA COTE D'AZUR							Ecart 2021-22/2019-20	
2019- 2020	2020- 2021	Ecart Nbre	Ecart %	2021-2022	Ecart nbre	Ecart %	Nbre	%
25589	22897	- 2692	-11%	24060	1163	5,08%	- 1529	-5,98%

A la lecture de ces chiffres, le niveau des licences atteint en 2019/2020 est envisageable, néanmoins celui-ci reste, malheureusement, dépendant de la cinquième vague de la COVID-19.

- Il informe que l'ordre du jour de l''AG d'hiver du District de la Côte d'Azur a été adressé aux clubs, la date, le mode opératoire où le lieu seront fixés ultérieurement, compte tenu de la dégradation de la situation sanitaire.
- L'ordre du jour de l'Assemblée Générale d'hiver du DCA est soumis à l'approbation du Comité de Direction qui l'adopte à l'unanimité.
- L'ordre du jour de l'Assemblée Générale d'Hiver de la LMF est présenté au Comité de Direction. Il est à noter que dans le rapport d'activité de la Commission Régionale de Labellisation de la saison 2020/2021 de la LMF, une omission est constatée. En effet, dans le tableau récapitulatif des "Label écoles féminines de football", le club de l'AS MONACO FOOTBALL FEMININ, ayant obtenu un Label OR n'y figure pas. Un courrier sera adressé au Secrétariat de la LMF afin que cet oubli soit mentionné lors de la lecture du rapport moral lors de l'A.G de la LMF.
- Les propositions de modifications aux textes fédéraux pour l'AG Fédérale du 11/12/21 sont débattues, notamment ceux concernant le statut de l'arbitrage.

TRESORERIE

La Trésorière, Mme TASTAVIN, rappelle que conformément à l'article 48 des Règlements Sportifs du DCA, les clubs sont dans l'obligation de procéder au règlement du relevé intermédiaire du compte arrêté au 15/11/21, après le 15/12/21, un appel sera adressé aux clubs afin de régulariser leur situation.

Après examen de la demande de l'ASPTT CAGNES-SUR-MER d'aide pour un déplacement en Coupe de France Entreprises, le Comité de Direction précise que dans le cadre du déroulement fédéral d'une compétition, le DCA ne pourra pas intervenir à tous les échelons de la compétition.

COVID-19

Devant les conditions sanitaires actuelles, les clubs sont de plus en plus confrontés à des cas de virus circulant. Les règles à observer leur imposent à demander le report des rencontres à partir de 4 cas positifs dans le même groupe, ou si l'ARS impose un isolement de l'équipe pour 7 jours. Cependant, la notion de groupe s'entend par les licenciés concernés par une rencontre officielle donnée. Il n'est pas étendu à l'ensemble d'un club. Les Commissions des Compétitions à 11 et Foot Réduit après l'étude des pièces fournies peuvent décider de reporter la rencontre sauf en foot à 5 où les matches seront annulés.

COMPETITIONS

Le point sur les championnats et les coupes Côte d'Azur est fait par MM. LANDUCCI et BESSI.

DISCIPLINE

Le Comité de Direction du DCA, décide à l'unanimité, afin de protéger le club de l'ASTAM des exactions causées par ses pseudo-supporters, que toutes ses rencontres à domicile concernant le foot à 11, ne pourront plus être fixées sur les terrains et installations sportives de Nice-Est.

ARBITRES

- La CDA propose une liste de 22 stagiaires au titre d'arbitre de District pour la session 2021 « Promotion Claude STRAMACCIONI ».

Le Comité de Direction valide ces promotions.

- M. Gilles ERMANI, informe que 16 candidats arbitres sont inscrits à la session formation qui se déroulera du 20 au 23/12/21 à l'OGC NICE.

Par ailleurs lors de la dernière session on compte 13 réussites à l'examen d'arbitre, 11 à Nice et 2 à Grasse.

Une nouvelle session pourra être organisée du 20 au 23/12/21 à Beausoleil, avec 6 candidatures déposées.

TECHNIQUE

M. Christophe DUPONT, CTD-DAP, remercie l'ES CONTES de l'excellente organisation du plateau de Noël, organisé dans le cadre du TELETHONFOOT.

Dans le cadre de la politique fédérale d'accompagnement des clubs, 7 sont actuellement accompagnés dans les démarches pour obtenir la labellisation.

CLASSEMENT TERRAINS

Pégomas : stade Gaston Marchive 2, niveau 7SYN ;

Antibes: Stade des 3 Moulins, T3 SYN;

Eclairage:

Le Cannet-Rocheville : Stade Maillan, niveau E4 ; Cannes : stade Maurice Chevallier 1, niveau E4.

COMMISSIONS

Nouveaux Membres:

Commission des Terrains et Installations Sportives : M. Joël BOLLIE.

Commission Technique: M. Jérémy GUEDJ

TOUR DE TABLE

Frédéric MINERVA, remercie l'AS MONACO FC et la félicite du succès de l'opération « Tous au Stade », qui a permis à 2 000 licenciés du Var et de la Côte d'Azur, 450 licenciés de la Ligurie voisine et les lauréats « Carton Vert » 2020-2021 des championnats U14 R et U18F R d'assister à la rencontre de Ligue 1 AS MONACO/ METZ du 05 décembre 2021.

COURRIER

LFA: PV du BELFA du 04.11.2021;

LFA: Organigramme LFA 2021;

LFA: Composition des groupes de pilotage des nouvelles pratiques;

AS CAGNES LE CROS : Courriels concernant l'organisation des compétitions U13 et U16, réponse sera donnée ;

AS MONACO FOOT. FEMININ: Proposition de date pour remise du Label Fédéral, pris note.

AGENDA

11 décembre 2021 : A.G D'hiver de la FFF ;

12 décembre 2021 : remise des labels à la JS Juan-les-Pins ;

18 décembre 2021 : AG d'hiver de la Ligue Méditerranée de Football ;

21 décembre 2021 : AG d'hiver du District de la Côte d'Azur ;

23 décembre 2021 à 17h30 au 3 janvier 2022 à 10h00 : Fermeture du DCA.

18 juin 2022 : AG d'été de la F.F.F. à Nice ;

25 juin 2022 : AG d'été de la Ligue de Méditerranée de Football.

Clôture de la séance à 21h30.

Président,

M. Edouard DELAMOTTE.

Buite

Le Secrétaire de séance,

M. Francis MAGGI.